BUREAU SYNDICAL

JEUDI 7 JUILLET 2022
17H30

COMPTE-RENDU

sivalor
AIN ■ HAUTE-SAVOIE
Accélérateur de valorisation !

Le Bureau Syndical du SIDEFAGE, dûment convoqué le 1er juillet 2022, s'est réuni en session, en son siège social à Valserhône, le jeudi 7 juillet à 17h30, sous la présidence de Serge RONZON, Président du SIDEFAGE.

Membres présents : CHANEL M., DUBARE M., DUJOURD'HUI G., GEORGES E., MUNIER D., PHILIPPOT D., REMILLON R.

Membres ayant donné procuration : SOULAT JL. à RONZON S.

Membres absents excusés : BOSSON JF., LAVOREL J.

Membres absents : SANS OBJET

Par application des articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les dispositions de ce code relatives au conseil municipal, ainsi qu'au maire et aux adjoints, sont applicables aux établissements publics de coopération intercommunale, au président et aux membres de l'organe délibérant. Conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT, il convient, lors de la tenue du Bureau Syndical, de désigner un secrétaire de séance.

Monsieur le Président propose Monsieur Michel CHANEL, qui l'accepte, et qui est désigné comme tel par l'assemblée.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU BUREAU SYNDICAL DU 12 MAI 2022

Le compte-rendu du Bureau syndical du 12 mai 2022 est approuvé à l'unanimité.

COMMUNICATION ANIMATION

I- SOUTIEN A LA COMMUNICATION - SUBVENTIONS SPECTACLES

Délibération n°22B16 présentée par Marianne DUBARE

Madame la Vice-présidente expose les demandes de subvention déposées pour les spectacles suivants :

Dates des représentations	Établissements	Nombre de représentations	Spectacles	Compagnie	Coût en € HT
16/12/2021	Ecole Saint François VILLE LA GRAND	1	La Guerre du tri	PETIT THEATRE VERT	550,00
14 et 15/03/2022	SOU des Ecoles Laïques de BELLEGARDE	5	Lombric Fourchu éteint la lumière	ARTOUTAI	2 606,63
Du 19 au 21/05/2022	Mairie de SAINT JULIEN EN GENEVOIS	6	Lombric Fourchu est amoureux d'une étoile..." "Lombric fourchu casse la graine !" "Lombric fourchu, le héros du potager"	ARTOUTAI	3 537,44

24/06/2022	Sou des Ecoles Jules Coissard SEYSSEL	1	Lombric Casse la Graine	ARTOUTAI	600,00
				TOTAL	**7 294,07**

Au titre du règlement d'intervention pour l'optimisation de la gestion des déchets, ces évènements sont éligibles à une subvention à hauteur de 50% du coût HT.

Le Bureau syndical a décidé, à l'unanimité, conformément à l'avis favorable de la Commission Communication Animation réunie le 14 avril 2022, d'accorder une subvention à chacun des demandeurs, comme suit :

Dates des représenta-tions	Établissements	Nombre de représenta-tions	Spectacles	Compagnie	Coût en € HT	Subvention en € HT (50%)
16/12/2021	Ecole Saint François VILLE LA GRAND	1	La Guerre du tri	PETIT THEATRE VERT	550,00	275,00
14 et 15/03/2022	SOU des Ecoles Laïques de BELLEGARDE	5	Lombric Fourchu éteint la lumière	ARTOUTAI	2 606,63	1 303,32
Du 19 au 21/05/2022	Mairie de SAINT JULIEN EN GENEVOIS	6	Lombric Fourchu est amoureux d'une étoile..." "Lombric fourchu casse la graine !" "Lombric fourchu, le héros du potager"	ARTOUTAI	3 537,44	1768,72
24/06/2022	Sou des Ecoles Jules Coissard SEYSSEL	1	Lombric Casse la Graine	ARTOUTAI	600,00	300,00
				TOTAL	**7 294,07**	**3 647,04**

I- SOUTIEN A LA COMMUNICATION - SUBVENTIONS EDITIONS

Délibération n°22B17 présentée par Marianne DUBARE

Considérant les demandes de subvention déposées pour les éditions suivantes :

Collectivité	Type de demande	Support	Thèmes	Quantité	Nombre de pages	Coût en € HT
Mairie de BRION	Création Impression	Bulletin municipal	1/2 page sur les logos tri	320	16	2 900,00
Mairie ARBUSIGNY	Création Impression	Bulletin municipal	1/2 page sur la présentation du SIDEFAGE	600	36	3 740,00
						6 640,00

En application du point VI de l'annexe 1 du règlement d'intervention (Subvention de 50 % arrondie à la centaine d'euros supérieure), les communes de Brion et Arbusigny peuvent prétendre à une subvention d'un montant arrondi à 200,00 euros.

Le Bureau syndical a décidé, à l'unanimité, conformément à l'avis favorable de la Commission Communication Animation réunie le 14 avril 2022, d'accorder une subvention à chacun des demandeurs, comme ci-dessous :

Collectivité	Type de demande	Support	Thèmes	Quantité	Nombre de pages	Coût en € HT	Subvention en € HT
Mairie de BRION	Création Impression	Bulletin municipal	1/2 page sur les logos tri	320	16	2 900,00	181,25 Arrondie à 200
Mairie ARBUSIGNY	Création Impression	Bulletin municipal	1/2 page sur la présentation du SIDEFAGE	600	36	3 740,00	103,89 Arrondie à 200
						6 640,00	**400,00**

III-INFORMATIONS DIVERSES

Valorisation énergétique

Rapporteur : Président

1. Point de situation avec HZI à l'issue des travaux de remplacement du système de traitement des fumées à l'UVE de Valserhône et retour sur la première réunion d'expertise du 15 juin 2022.

Monsieur le Président rend compte de la première réunion d'expertise qui s'est tenue le 15 juin 2022 sur site en présence des parties : l'entreprise HZI titulaire du marché, SET FAUCIGNY GENEVOIS en sa qualité d'exploitant de l'U.V.E., et le SIVALOR, suite au référé déposé près du Tribunal Administratif de Lyon.
Il expose que Monsieur l'expert désigné s'est montré très attentif et a su très rapidement appréhender ce dossier à la fois complexe et technique.
La prochaine expertise se tiendra le 14 septembre 2022.
L'objectif de cette démarche est que les défaillances diverses soient relevées et puissent ainsi être réparées.

Communication et animation

Rapporteur : Marianne DUBARE

2. Retour sur les Assises de la Transition Energétique du Grand Genève – Palexpo – du 31 mai au 2 juin 2022

Madame Marianne DUBARE fait le point sur cet évènement qui a permis au SIVALOR d'être présent sur le congrès, en mutualisant les coûts avec la SATOM.

Pour la première fois, une Commission Communication Animation s'est tenue en dehors des murs de l'établissement.

Ressources humaines
Rapporteur : Président

3. Retour sur le SIVALOR, nouvelle identité du Syndicat, projets et actions du mandat, …

Monsieur le Président revient sur la rencontre / échanges du 8 juin 2022 entre le Bureau Exécutif et les agents ;

4. Rencontres / petits-déjeuners avec les agents techniques des quais de transfert et de déchargement qui se sont déroulées dans le courant des mois de mai / juin 2022 ;

A cette occasion, Monsieur le Président a pu renouveler ses remerciements à tous les agents qui se sont investis durant les déroutages.

5. Sont présentés également :

- L'organigramme des services mis à jour au 1er juillet 2022 ;
- Le trombinoscope des agents ;
- Les mouvements de personnel et recrutements en cours en vue de pourvoir aux divers postes vacants.

La séance est levée à 17 heures 52.

Fait à Valserhône, le 7 juillet 2022

Le Président,

Serge RONZON